



Conditions Générales de Vente (CGV)

Organisme de Formation : UIPTM

SARL au capital variable

SIRET : 327 389 680 00023

N° de déclaration d'activité : 73320020932

Organisme de formation Certifié QUALIOP

Siège social : 150 impasse de Cazenave, 32400 Saint-Mont

Représenté par : Loïse Souchard

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société **UIPTM** dispense des actions de formation professionnelle continue à destination des **masseurs-kinésithérapeutes** et **ostéopathes**, conformément aux dispositions du Code du travail.

Article 2 – Champ d'application

Ces CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par **UIPTM**, que celles-ci soient dispensées en présentiel, à distance, ou sous un format mixte. Toute commande de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

Article 3 – Inscriptions et contractualisation

L'inscription à une action de formation devient définitive après réception :

- Du bulletin d'inscription complété et signé,
- De la convention de formation signée (pour les professionnels) ou du contrat de formation (pour les particuliers),
- D'un devis ou bon de commande signé, si applicable.

Une convocation est adressée au participant avant le début de la formation, précisant les informations pratiques : lieu, horaires, matériel à prévoir, etc.

Document actualisé le 01/10/2025



Article 4 – Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont indiqués en euros TTC. Le prix de chaque formation est précisé dans le programme ou sur le site internet de **UIPTM**.

Le règlement peut s'effectuer :

- Par virement bancaire,
- Par chèque,

Modalités de paiement :

- **Autofinancement** : paiement en une ou plusieurs fois avant le début de la formation (voir conditions particulières).
- **FIFPL** : le client effectue la demande de prise en charge. En cas de refus, il reste redevable de l'intégralité du coût.

Article 5 – Annulation, désistement et report

Annulation par le participant :

- Plus de 15 jours avant la session : sans frais.
- Entre 7 et 15 jours : 50 % du montant de la formation est dû.
- Moins de 7 jours ou non-présentation : 100 % du montant est dû.

Annulation par UIPTM :

En cas d'annulation pour cas de force majeure (maladie du formateur, nombre insuffisant d'inscrits, etc.), les inscrits seront informés dans les plus brefs délais et auront la possibilité :

- D'être remboursés sans frais,
- De reporter leur inscription à une session ultérieure.

UIPTM ne pourra être tenue responsable des frais engagés par le participant (transport, hébergement...).

Article 6 – Obligations et responsabilités

UIPTM est tenue à une obligation de moyens. Elle ne pourra être tenue responsable d'une quelconque non-satisfaction du participant liée à des objectifs personnels ou professionnels non atteints.



Les participants s'engagent à respecter le règlement intérieur communiqué avant ou lors de la formation.

Article 7 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques utilisés lors des formations (documents, présentations, vidéos, outils numériques, etc.) sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable de l'organisme.

Article 8 – Données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions, des feuilles d'émargement, attestations et suivis pédagogiques. Conformément au RGPD, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, en adressant une demande à : rpg.souchard@wanadoo.fr.

Article 9 – Litiges

En cas de différend entre l'organisme et le client, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux dont dépend le siège social de l'UIPTM, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Article 10 – Acceptation

La signature d'une convention, d'un contrat ou d'un bon de commande implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

 **Date de mise à jour : 15/10/2025**